

Thomas Bischoff

L'assistantat au cabinet médical, une pièce centrale de la formation du médecin de famille

Dans le cadre de la formation postgraduée du médecin de famille, l'expérience de la période d'assistantat au cabinet médical est déterminante. Pas seulement du point de vue subjectif, mais en tant qu'élément indispensable du cursus. Le cabinet médical est un excellent poste de formation et il dispense la motivation nécessaire à la future profession de médecin de famille.

Essentiel?

La réglementation pour la formation postgraduée en médecine interne générale dispose que tous les candidats au titre devraient pratiquer «au moins six mois de médecine interne générale ambulatoire de catégorie I, II III ou IV), de préférence sous forme d'assistantat au cabinet médical». Cette disposition s'applique d'autant plus aux futurs médecins de famille: elle tient compte du fait que certaines aptitudes indispensables à l'exercice de la profession ne peuvent s'acquérir que dans un cabinet médical [1].

L'importance de l'expérience acquise au cabinet médical provient aussi du fait que sous de nombreux aspects, l'expérience clinique y est distincte de celle de l'hôpital. Entre les deux lieux, les caractéristiques sont très différentes: en l'espace d'un mois, un quart de la population se rend chez le médecin de famille alors qu'un pour cent seulement est adressé à l'hôpital. Malgré cela, une grande partie de la formation médicale prégraduée et postgraduée se passe en milieu hospitalier. Le médecin de famille prend en charge des problèmes de santé et des tableaux cliniques pour lesquels les évolutions sévères ou à risque vital sont plus rares et les critères caractéristiques moins prononcés, car il s'agit de stades précoces de maladie. Il doit donc fréquemment traiter un symptôme sans connaître le diagnostic. La polymorbidité et la chronicité touchent la majorité des patients (90%): il faut leur assurer un suivi détaillé. L'acquisition d'une aisance dans la gestion de la complexité et de l'incertitude compte parmi les principaux objectifs de formation. Notons également que le cabinet médical est le meilleur endroit pour faire l'expérience des particularités du suivi à long terme et de la signification de la relation thérapeutique.

Il est vrai qu'une grande partie des connaissances en médecine ambulatoire peut s'acquérir en polyclinique ou dans des structures semblables, mais seul le cabinet médical permet d'apprendre les aspects essentiels de la pratique en médecine de famille.

Efficace?

Par ses conditions mêmes, l'assistantat au cabinet médical exerce un impact positif et immédiat sur l'efficacité pédagogique. Cette forme d'enseignement médical demande un contact permanent entre formateur et assistant ainsi que des supervisions fréquentes qui, à ce stade, sont les éléments déterminants du succès didactique. Une évaluation de la phase pilote du projet d'assistantat au cabinet médical effectuée par le CMPR a déjà montré que l'effet didactique de ce genre de formation était significatif et que les aptitudes spécifiques nécessaires à l'exercice de la médecine de famille s'en trouvaient améliorées [2]. Cet enseignement «one-to-one» est également apprécié dans d'autres pays, comme l'indiquent les références internationales: on y souligne la grande qualité de cette forme d'enseigne-

ment et l'impact essentiel qu'elle exerce sur le choix professionnel. Ce contact permanent avec le médecin formateur favorise la transmission du savoir et des aptitudes professionnelles, et de plus il influence l'attitude du futur médecin de famille. Et il est probable que le rôle joué par le médecin formateur contribue notablement au développement individuel de l'image de la profession.

Le moment précis pour créer la motivation?

La période d'assistantat au cabinet médical est par ailleurs essentielle pour générer la motivation du futur médecin de famille. En Suisse, le modèle de formation postgraduée qui mène à l'ouverture d'un cabinet privé était jusqu'ici une course d'obstacles parsemée de détours et d'incertitudes quant à son issue. L'assistantat au cabinet médical peut intervenir à diverses étapes pour motiver le candidat: s'il a lieu en début de formation postgraduée, il contribue à clarifier et à consolider l'objectif professionnel. L'idéal serait cependant de le pratiquer en milieu de parcours, en 3^e ou en 4^e année. A ce moment, il permet de confirmer le choix professionnel, d'écarter les doutes, d'identifier les lacunes à combler et de planifier la formation restante en fonction des besoins. Il arrive encore fréquemment qu'après une période plus ou moins longue de formation postgraduée en milieu hospitalier, les assistants craignent de franchir le pas vers le cabinet privé: l'assistantat au cabinet médical sert alors à la préparation et à la concrétisation de cet objectif.

L'assistantat au cabinet médical:

«... la période la plus instructive de ma formation»

L'effet motivationnel transparaît très clairement dans les évaluations des assistants au cabinet médical. Elles nous révèlent que cette période est généralement notée très positivement [3] et qu'elle donne envie de pratiquer la profession.

Nous pouvons conclure en affirmant que l'assistantat au cabinet médical est essentiel au sein de la formation postgraduée du médecin de famille. L'attention apportée à cette période de formation occupe une place de choix parmi les mesures nécessaires pour surmonter la pénurie de médecins de famille qui menace à l'horizon.

Références

- 1 Wonca Europe: The European Definition of General Practice/Family Medicine (Edition 2011), <http://www.woncaeurope.org/Definition%20GP-FM.htm>
- 2 Schläppi P, Hofer D, Bloch R. Lernform Praxisassistentenz bewährt sich. Evaluation des dreijährigen Pilotprojektes «Weiterbildung in Hausarztpraxen (Praxisassistentenz)» des Kollegiums für Hausarztmedizin KHM in Zusammenarbeit mit FMH, VSAO und SAMW. Schweizerische Ärztezeitung. 2002;83(9):410-6.
- 3 Feller S. Praxisassistentenz: «... die lehrreichste Zeit in meiner Ausbildung!». Evaluation des Projektes «Weiterbildung in der Hausarztpraxis» des Kollegiums für Hausarztmedizin KHM. Schweizerische Ärztezeitung. 2005;86(19):1147-53.

D'autres références sont à disposition chez l'auteur.

Correspondance:

Prof. Thomas Bischoff
Institut universitaire de Médecine générale
PMU – Rue du Bugnon 44
1011 Lausanne
Thomas.Bischoff[at]hospvd.ch